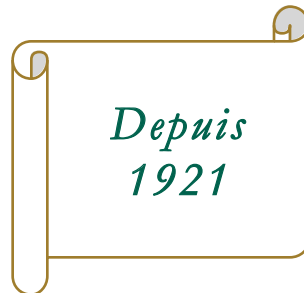


Le Ouest

MARS 2013-NO 25, la revue des Saint-Rochois (es)

Bureau municipal
806, rang de la Rivière Sud
Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450-588-6060
Fax : 450-588-0975
Site: www.saint-roch-ouest.ca
Courriel : info@saint-roch-ouest.ca
Horaire : mardi, mercredi & jeudi 8 h 30 à 16 h 30



Claude Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval
Siège 2 : Mario Racette
Siège 3 : Lucien Chayer
Siège 4 : Pierre Mercier
Siège 5 : Sylvain Lafortune
Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar, directrice générale
Robert Brunet, inspecteur municipal
450-831-2114 poste 7560
Richard Beaudet, responsable de la voirie

**PROCHAINE RENCONTRE DU
CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 2 avril 2013
à 20 h, au bureau municipal**

Mot du Maire



Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Déjà rendu au printemps...

Le printemps rime également avec le temps des sucres. La MRC de Montcalm est riche en délicieux produits d'érable. C'est donc le temps de visiter nos voisins et de se sucrer le bec. Bonnes dégustations!

Dans un autre ordre d'idée, nous avons inclus dans la revue, une brochure publiée en 2009 par la Sécurité Civile intitulée « **En situation d'urgence, savez-vous quoi faire?** » Cette brochure contient de l'informations et des conseils pour assurer la sécurité des citoyens lors des urgences suivantes : inondation, incendie à la maison, panne de courant en hiver, tremblement de terre, vents violents, incendie de forêt, contamination ou pénurie d'eau potable. Elle traite aussi de la préparation d'un plan de sécurité et d'une trousse d'urgence pour affronter toutes situations inattendues. Elle nous informe également sur comment réagir si vous devez évacuer votre domicile ou y rester pendant l'urgence. La brochure comporte, en plus, un court texte du Bureau d'assurance du Canada sur ce qu'il faut savoir en matière d'assurance à la suite d'un sinistre.

En terminant, n'oubliez pas que le défi 5/30 est toujours en cours. Consultez l'horaire des activités. Vous pouvez vous joindre à nous en tout temps.

Sur ce,



Claude Mercier,
Maire

P.-S.: Nous venons de changer l'heure, avez-vous changé vos piles dans vos détecteurs ???

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	2
TABLE DES MATIÈRES	3
RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS.....	4
SÛRETÉ DU QUÉBEC – Un coup de téléphone qui coûte cher!.....	5
SÛRETÉ DU QUÉBEC (2) - Signalisation «Excepté livraison locale»	6
ACTIVITÉ DU GROUPE ENTRAIDE ET AMITIÉ – Cabane à sucre.....	7
CAAP LANAUDIÈRE – Porter plainte, c’est positif!	7
REGROUPEMENT BÉNÉVOLE MONTCALM – Semaine de l’action bénévole.....	8-9
A.F.E.A.S.	10
LE CLUB LES CŒURS JOYEUX	11
MESSAGE DE L’ÉGLISE ET DE LA FABRIQUE	12
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU ET VISE	13
SHÉSOSE – Conférence et voyage horticole	14
MAISON DES JEUNES – Calendrier des activités du mois d’avril.....	15
CRÉVALE – Journées de la persévérance scolaire.....	16
LA GALOPADE	17
CALENDRIER DES COLLECTIFS	18
CALENDRIER DU CLUB DE MARCHÉ	18
DÉFI SANTÉ – Horaire des activités.....	19
SUBVENTION DES LOISIRS – UN RAPPEL.....	20

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 MARS 2013

TOURNOI DE OUILLES ANNUEL DE LA MRC

Les conseillers qui le désirent participeront au tournoi.

ENGAGEMENT TECO 2010-2013-MANDAT

Le conseil mandate, le bureau de comptable de Dominique Collin, DCA, COMPTABLE AGRÉÉ INC., pour le mandat de la TECQ.

DIMINUTION DES COÛTS / ÉLECTION ET TAXATION / MUNICIPALE ET SCOLAIRE

Le Conseil appuie cette résolution.

FORMATION SÉCURITÉ CIVILE- ÉLABORATION D'UN PLAN

La directrice générale participera à cette formation.

LES VOIX DE L'ACHIGAN – CONCERT 2013

La municipalité accordera un montant de 140 \$, représentant le coût d'une commandite pour une page entière.

DÉPÔT ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2012

Le rapport financier 2012 rédigé et vérifié, par DCA COMPTABLE AGRÉÉ INC, doit être signé par la directrice générale et transmis au Ministère des Affaires Municipales et des Régions.



UN COUP DE TÉLÉPHONE QUI COÛTE CHER!

La fraude est un fléau international. Des personnes mal intentionnées profitent souvent de la vulnérabilité de leur victime pour en tirer profit. Tel qu'inscrit dans le Code criminel canadien; quiconque, par supercherie, mensonge ou autre moyen dolosif, constituant ou non un faux semblant au sens de la présente loi, frustre le public ou toute personne, déterminée ou non, de quelque bien, service, argent ou valeur comme met une fraude .

À titre d'exemples, voici quelques situations frauduleuses qui sont régulièrement rapportées aux oreilles des policiers :

- 1- Une personne vous appelle pour annoncer que vous venez de gagner un prix, mais que pour le récupérer, vous devez envoyer un certain montant d'argent inférieur au gain.
- 2- Une personne d'origine étrangère vous contacte, puisque vous dire que vous devez absolument envoyer de l'argent pour payer les soins de santé d'un de vos proches qui est en voyage.
- 3- Une personne vous téléphone pour vous faire bénéficier d'une offre exceptionnelle sur un bien de consommation.

Afin d'éviter d'être floué par des escrocs, voici quelques conseils à mettre en pratique.

- 1- Lorsque vous recevez un appel téléphonique, assurez-vous de l'identité de votre interlocuteur. Une façon simple de le faire est de rappeler à l'établissement de la personne qui vous a contacté, en utilisant un numéro de téléphone que vous aurez trouvé dans un annuaire téléphonique.
- 2- Ne donnez aucune information personnelle (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de permis de conduire, numéro d'assurance sociale, numéro de carte de crédit, etc.) à une personne qui vous téléphone.
- 3- Déchiquetez ou brûlez les documents contenant vos informations plutôt que de les jeter à la poubelle. Ceux-ci facilitent le travail.
- 4- Lorsque c'est trop beau pour être vrai, méfiez-vous! Prenez le temps de réfléchir et de vous informer.

Si vous croyez avoir été victime de fraude, n'hésitez pas à dénoncer au centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 et/ou au service de police au 310-4141. Pour plus de renseignements, consultez notre site internet www.sq.gouv.qc.ca.

Sûreté du Québec
MRC de Montcalm



1 Code criminel annoté, article 380.

EXCEPTÉ LIVRAISON LOCALE, QUE CELA PERMET-IL ?



Les usagers de la route remarquent tous un jour ou l'autre la signalisation interdisant la circulation des véhicules lourds. Quelle signification a réellement cette signalisation ? Nous tenterons de vous éclairer à ce sujet.

Quels types de véhicules représente la silhouette noire en forme de camion ?

Elle représente les camions et les véhicules d'équipement ayant un poids nominal brut (PNBV) de plus de 4500 kg, les dépanneuses et les véhicules-outils.

Que signifie livraison locale ?

Le Code de la sécurité routière précise que l'interdiction de circuler peut être levée par une signalisation appropriée pour permettre de se rendre à un endroit où on ne peut accéder qu'en pénétrant dans la zone de circulation interdite. C'est-à-dire, afin d'y prendre ou d'y livrer un bien, d'y fournir un service, d'y exécuter un travail, d'y faire réparer le véhicule ou de conduire à son point d'attache.

Cela permet donc au conducteur d'un camion d'utiliser un chemin qui lui est normalement interdit. Dans les cas d'exception qui sont mentionnés, il est requis pour ce conducteur de présenter une justification lors d'un contrôle.

Il est défendu de passer par un chemin qui est interdit aux camions si les conditions prévues ne sont pas remplies.

Il est donc normal de voir des camions circuler sur un chemin qui est interdit aux camions, excepté livraison locale, cependant ils doivent être réellement en livraison locale !

Les camions doivent-ils emprunter le trajet le plus court à l'intérieur de la zone de livraison locale ?

Non. Dès que le conducteur peut justifier sa présence dans la zone interdite, il peut y entrer à n'importe quel endroit, car rien dans la loi ne précise d'obligation relativement au trajet à emprunter.

Quelle est l'amende prévue pour la personne qui ne respecte pas l'interdiction visant les camions ?

La peine est de 175 \$ plus les frais judiciaires de 69 \$ et les frais pénaux de 14 \$ pour un total de 258 \$.

Les conducteurs de camion dont la compagnie à un port d'attache dans une zone interdisant la circulation des véhicules lourds peuvent-ils y circuler librement ?

Oui.

Finalement, il y a une carte interactive qui permet de connaître les zones où la circulation des camions est limitée à l'adresse suivante : <http://transports.atlas.gouv.qc.ca/Marchandises/MarchRestrictionsCamionnage.asp>

Sources : Code de la sécurité routière, L.R.Q. c. C-24.2

Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds L.R.Q. c. P-30.3

Règlement sur la signalisation routière R-20

Activité du groupe Entraide et Amitié

Les bénévoles du groupe Entraide et Amitié de St-Esprit, vous invitent à une sortie à la cabane à sucre

Date : Jeudi, le 28 mars 11 h

Lieu : cabane à sucre Au Sentier de L'Érable
440, rang Montcalm Ste-Julienne

Coût : 16\$/personne (dîner et ballade en traîneau)

Pour réserver votre billet, veuillez téléphoner à Madame Réjeanne Racette 450-839-2486 Bienvenue à tous!



Le CAAP Lanaudière est là pour vous aider;

Porter plainte, c'est positif!

Vous ou l'un de vos proches avez vécu une mauvaise expérience dans le réseau de la santé? Vous ne savez pas quoi faire pour exprimer votre insatisfaction? Communiquez avec nous.

Il n'est jamais facile de porter plainte. C'est pour cette raison que notre organisme, le CAAP-Lanaudière, assiste et accompagne les usagers à chaque palier du processus. Notre rôle n'est pas de traiter la plainte, mais plutôt de vous aider dans vos démarches.

Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-759-7700; sans frais au 1-800-882-5622 ou par courriel à l'adresse : caaplanaudiere@qc.aira.com.

Visitez également notre site internet au www.caaplanaudiere.com et notre site Facebook. Aussi, nous nous déplaçons pour offrir des séances d'information sur nos services et nos activités. Nos services sont gratuits et confidentiels.

Rappelons que le CAAP-Lanaudière est un organisme communautaire régional indépendant mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour assister les usagers qui désirent porter plainte.



**Regroupement
Bénévole
de Montcalm**



Semaine de l'action bénévole 2013 21 au 27 avril !

Placée sous le thème « Partout pour tous » la semaine de l'action bénévole se veut un moment important pour souligner l'impact considérable de l'engagement bénévole au bénéfice de notre communauté.

« Partout »

Ce thème retenu par la fédération des centres d'action bénévoles du Québec, vise à faire reconnaître l'impact de ces milliers de personnes qui chaque jour donnent de leur temps gratuitement. Ces bénévoles mettent leur expertise ou leur créativité au service d'une cause ou d'un organisme qui les rejoint dans leurs valeurs. L'action bénévole est présente dans toutes les municipalités pour répondre à différents besoins; animation, accompagnement, écoute, mentorat et ce dans toutes les sphères de la société; loisirs, aînés, jeunesse, santé, etc.

« Pour tous »

Les bénévoles sont de tous âges, ils jouent un rôle important dans l'avancement d'une société solidaire. Ils ont un bagage unique et des centres d'intérêt variés, et ils souhaitent mettre à contribution leurs expertises pour l'amélioration de la qualité de vie de leur communauté.

Pour le Regroupement Bénévole de Montcalm (RBM), l'implication de nombreux bénévoles s'est développée et a grandi en même temps que l'organisme. Le centre d'action bénévole est engagé depuis bientôt 30 ans au développement, à la promotion et à la reconnaissance de l'action bénévole dans la MRC de Montcalm. Ces femmes et ces hommes considèrent que leurs implications sont l'une des plus belles aventures de leur vie. Ils se sont impliqués par choix, selon leurs intérêts, pour aider leurs concitoyens et concitoyennes. Le RBM veut souligner l'apport important de plus d'une centaine de bénévoles qui offrent sur une base quotidienne leur temps, leur écoute et leur soutien ce qui contribue à maintenir la qualité de vie de la communauté.

Le Regroupement Bénévole de Montcalm (RBM) invite les organismes de tous les secteurs d'activités à souligner et à reconnaître l'implication et l'engagement de leurs bénévoles. Alors durant cette semaine, ensemble prenons le temps de dire merci à nos bénévoles et ainsi saluer leur généreuse contribution et leur apport considérable au mieux-être de notre collectivité.

Source : France Trudel Lanoue
Regroupement Bénévole de Montcalm
450-839-3118 poste 224
france.tl@rbmontcalm.com
www.rbmontcalm.com



A.F.E.A.S. DE SAINT-ESPRIT

CALENDRIER DES ACTIVITES 2012-2013 :

- 10 avril : Souper et activité « Femmes d'ici »
Invitée: Madame Rollande Breault, agente de liaison
- 8 mai : Souper et activité « Femmes d'ici »
Élections et assemblée générale
- 12 juin : Souper de fin d'année
- Juin – Juillet : Sortie de fin d'année

À METTRE À VOTRE AGENDA :

- **La clinique de sang d'Héma Québec**
se tiendra le mercredi 26 juin 2013.

BONNE FÊTE aux membres dont l'anniversaire est en mars.

Le Conseil d'administration de l'AFEAS

Hélène Lapalme, présidente – trésorière 450-397-0535

Angéline Savard, vice-présidente 450-839-9450

Paulette Guérard, conseillère 450-839-3027

Noëlla H.-Côté, conseillère 450-839-2708

Diane Roy, secrétaire 450-839-6679

Pour l'AFEAS

Diane Roy
Secrétaire

LE CLUB LES COEURS JOYEUX INC DE SAINT-ESPRIT

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES au sous-sol de l'église

Mardi	13h15	Jeux de cartes
	15h00	Café de l'amitié
Jeudi	13h15	Baseball-poche

ACTIVITÉS À VENIR

- 19 mars Dîner à la Cabane à sucre La Petite Coulée, 143 rang des Continuations à Saint-Esprit. Coût: 14,\$
Bienvenue aux membres des Coeurs Joyeux, de l'AFEAS et à tous les amis.
- 9 avril Assemblée générale annuelle du Club Les Coeurs Joyeux de Saint-Esprit «FADOQ Saint-Esprit» au sous-sol de l'église précédée d'un souper.
Nous ferons venir du poulet Benny pour le souper .
Votre présence à cette assemblée est appréciée et encourage le Club. Il faut donner son nom pour le souper afin de commander **au plus tard le 4 avril 2013** à Fernande 450 839-7860 ou Véronique 450 839-3242.

Bonne fête à ceux et celles dont l'anniversaire est en mars.

Nos sympathies à ceux et celles qui ont perdu un être cher.

À nos malades, prompte guérison.

Réflexion: *Il ne faut pas de tout pour faire un monde.
Il faut du bonheur et rien d'autre.*

Conseil 2012-2013

Pauline Drainville, présidente	839-7934	Fernande Martel, trésorière	839-7860
Yvonne Turcotte, vice-présidente	839-7307	Dorine Henri, adm.	839-2975
Véronique Guérard, secrétaire	839-3242	Jean Majeau, adm.	839-7039

Le comité,

Pauline et Véronique

MESSAGE DE L'ÉGLISE ET DE LA FABRIQUE

Bureau du presbytère à la sacristie au 88 rue St-Isidore (450) 839-2573

André Chevalier, prêtre responsable

Horaire des célébrations de la semaine Sainte

Mercredi 20 mars :

Célébration communautaire du Pardon : 19h30

Dimanche des Rameaux : 24 mars

Ventes et bénédiction des Rameaux

Jeudi Saint : 28 mars (Saint-Esprit)

Célébration de la **Cène du Seigneur** : 19h30

Vendredi Saint : 29 mars (Saint-Esprit)

Marche du Pardon : 14h30 (Croix du village)

Célébration de la **Passion du Christ** : 15h00

Samedi Saint : 30 mars (Sainte-Julienne)

Veillée Pascale : 21h00

Dimanche de Pâques : 31 mars 2013

Célébration de la **Pâques** 9h00

Chorale des enfants

Buffet après la célébration

Joyeuses Pâques !



source: <http://catechisme.eklablog.com/>

Terrains disponibles au cimetière de notre paroisse.

Un certain nombre de terrains sont encore disponibles dans notre cimetière.

Les paroissiens qui veulent s'en réserver un peuvent encore le faire en appelant au presbytère au 450-839-2573.

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU ET VISE

UN OUTIL INTÉRESSANT MAIS VOUS DEVEZ ÊTRE ABONNÉ :

Edu-Performance met en ligne des cours de bureautique de la Suite Office 2007 et 2010 (Word, Excel, Power Point, Outlook, etc.) et des initiations Windows 7 et Vista, initiation à l'informatique et formation à Internet.

Si une formation par Internet vous intéresse, venez nous voir à la bibliothèque (ce sont les mêmes heures d'ouverture). La seule condition, vous devrez vous inscrire à la bibliothèque.

DES LIVRES À VENDRE À TRÈS BON PRIX

Nous avons fait notre ménage du printemps. De plus nous avons reçu ces derniers temps des dons de livres que nous n'avons pas pu, pour toutes sortes de raisons, mettre sur nos tablettes. Nous avons donc une quantité appréciable de livres à vendre à des prix très minimes (en majorité à \$0,50). Venez faire un tour, vous ferez certainement des trouvailles. À noter que tout n'a pas été mis en vent en même temps, faute de place. Nous ajoutons des livres à vendre au fur et à mesure de nos ventes. Donc, à chacune de vos visites, il risque d'y avoir de nouvelles occasions.

UN GROS MERCI ...

...à toutes les personnes qui nous donnent des livres. Nous prenons tout. Nous trions vos dons qui nous permettent d'améliorer notre collection locale, d'ajouter de nouveaux titres, de changer les volumes qui ont vieilli et les livres que nous ne prenons pas, eh bien nous les mettons en vente pour (avec les fonds ainsi amassés) acheter d'autres livres. Alors vos dons nous sont bien utiles.

HEURES D'OUVERTURE et HORAIRE D'UTILISATION DES ORDINATEURS

Venez nous voir... quand bien même ce ne serait que pour vous réchauffer lors d'une marche ou après avoir été à la patinoire. Il nous fera toujours très plaisir de vous accueillir...c'est gratuit.

Mardi :	9h00 à 17h00	Pour utiliser l'ordinateur durant ces heures vous devez être autonome, les bénévoles se faisant un plaisir de vous recevoir mais n'étant pas disponibles pour vous aider.
Mercredi :	12h00 à 16h00	
Vendredi :	12h30 à 20h30	

Tarif:	2,\$ / heure d'utilisation de l'ordinateur
Pour nous joindre :	450 831- 2274
Courriel:	vise9999@hotmail.com

Et bien sûr il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

Diane Lamarre
Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau

SHÉSOSE

Prochaine Conférence

Nous vous invitons à notre prochaine conférence qui se tiendra **le 22 mars prochain**. C'est M. Denis Bernard de la pépinière Villeneuve qui viendra nous entretenir sur **L'Univers des Échinacées**. Vous êtes tous les bienvenus. Le coût d'entrée est de 5\$ pour les non-membres et gratuit pour les membres.

Voyage horticole de la shésosse

Réservez votre date du samedi 3 août 2013.

Au programme : Visite de trois jardins

Grand -Mère

Saint-Étienne des-grès

Trois-Rivières

Forfait souper et spectacle :

Québec issime,

De Céline à la Bolduc,

à la salle J.-Antonio-Thomson de Trois-Rivières.

Autobus de luxe, taxes et pourboires inclus 145\$.

La programmation détaillée sera présentée
à notre conférence du 22 mars.

Les billets seront en vente dès cette date.

Pour plus d'informations :

majeau.cf@videotron.ca

ou en composant le 450-839-2969

N.B. Il reste encore quelques places.

MAISON DES JEUNES

CALENDRIER AVRIL 2013

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1 FERMÉ (Pâques)	2 FERMÉ	3 Boîtes à lunch	4 FERMÉ	5 Tournoi Ping-Pong	6 FERMÉ
7 FERMÉ	8 Soirée jeu vidéo	9 Cinéma	10 FERMÉ	11 FERMÉ	12 Chillin	13 FERMÉ
14 FERMÉ	15 Jeux de société	16 FERMÉ	17 Boîtes à lunch	18 FERMÉ	19 Film	20 FERMÉ
21 FERMÉ	22 Soirée culturelle	23 FERMÉ	24 Chillin	25 FERMÉ	26 Boréal Réserve Naturelle	27 FERMÉ
28 FERMÉ	29 Quiz éducatif	30 FERMÉ				

Journées de la persévérance scolaire sur YouTube – Une petite dernière



La capsule vidéo de cette troisième journée de la persévérance scolaire est en ligne. Elle met en vedette les activités de l'école de la Source de Mascouche et de la Municipalité de Chertsey. Visionnez-la sur notre chaîne YouTube.

Remerciements et invitation



Pour leur cinquième anniversaire dans Lanaudière, les Journées de la persévérance scolaire ont enregistré un record de participation. En effet, quelque 395 organismes se sont mobilisés durant toute la semaine dernière, ont porté le ruban, offert des mots d'encouragement et organisé des activités pour souligner les efforts des jeunes et parler de persévérance et d'avenir avec eux. Nous ne pouvons que les remercier, du plus profond du coeur, pour leur passion et leur engagement. Ils ont démontré combien la réussite et le bien-être des jeunes les préoccupent. Vous avez envie de continuer de parler de persévérance? Nous vous suggérons ces **trois outils multimédias**.

À l'année prochaine!



Le réseau des instances régionales de concertation, dont fait partie le CREVALE, est heureux de vous annoncer en primeur les dates des prochaines JPS qui auront lieu du **10 au 14 février 2014**. Avec toutes les belles activités organisées une fois de plus cette année dans Lanaudière, il y a de quoi s'inspirer d'ici là!



C'est le dimanche 25 août 2013 qu'aura lieu la 10ème édition de La Galopade, évènement sportif fort populaire tenu dans les rues et rangs de la Municipalité de Saint-Esprit.

Plusieurs centaines de coureurs et de marcheurs sont attendus afin de prendre part aux différentes épreuves prévues lors de cette journée. Le comité organisateur est déjà en action afin de présenter un évènement de qualité, tout cela dans une ambiance festive où toute la famille trouve son compte.

Cette année, afin de stimuler la participation des jeunes et de les motiver à adopter des habitudes saines de vie, le comité organisateur de La Galopade propose **LE DÉFI JEUNESSE MONTCALM** qui s'adresse **à tous les jeunes de la MRC Montcalm situés dans le groupe d'âge 0 à 18 ans.**

Par la présente, nous souhaitons votre généreuse collaboration à inciter les jeunes de vos municipalités respectives à participer à cette activité par le biais de votre journal local, de leur club sportif, etc..

Des prix de présence et une bannière commémorative seront remis aux jeunes de la municipalité ayant le plus de participants lors de cette journée. Évidemment, nous encourageons le fait que tous les maires et leurs conseillers municipaux soient sur place pour accueillir ces jeunes, les supporter dans leur effort et, le cas échéant, participer à leur tour.





Plus de détails entourant cet évènement vous seront communiqués sous peu. Entretemps, vous pouvez toujours consulter notre site internet : www.lagalopade.ca

Merci à l'avance et aux plaisirs de vous voir GALOPER le 25 août prochain.

André Pelletier
Coordonnateur de La Galopade 2013
Tél : 450-839-1029

CALENDRIER DES COLLECTIFS 2013

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

-  = Jour de collecte des matières recyclables (bac bleu)
-  = Jour de collecte des matières organiques (bac brun)
-  = Jour de collecte spéciale de feuilles (en sac)
-  = Jour de collecte des ordures ménagères

Mars : 19  26 
Avril : 02  09  16 



CALENDRIER DU CLUB DE MARCHE 2013

Mars :

19 Église de Saint-Esprit
26 Église de Saint-Lin-Laurentides

Avril :

02 Église de Saint-Roch-de-l'Achigan
09 Église de Saint-Esprit
16 Église de Saint-Lin-Laurentides





Horaire des activités



SEMAINE 3

Le Jeudi 21 mars, dès 19 h, venez, avec vos tout petits, faire du yoga parents-enfants avec Madame Josianne Bilodeau, à la municipalité de Saint-Esprit.



SEMAINE 4

Le lundi 25 mars, dès 19 h, venez vous dégourdir au cours de Step avec madame Pascale Leclerc, au gymnase de l'École Dominique Savio de Saint-Esprit.



SEMAINE 5

Le Jeudi 4 avril, dès 19 h, venez découvrir la danse en ligne avec madame Sylvie Ferland, à la municipalité de Saint-Esprit.



Le vendredi 5 avril, dès 19 h, venez bouger au rythme du Zumba avec madame Nathalie Arbour, à la municipalité de Saint-Esprit.



SEMAINE 6

Le jeudi 11 avril, dès 19 h, à la municipalité de Saint-Esprit, afin de clore en beauté ce merveilleux défi, venez vous informer sur les aliments santé et sur les façons rigolotes de bien les préparer. De plus, les personnes présentes lors de cette soirée, pourront déguster les aliments préparés et rencontrer nos exposants qui parleront de santé!

Toutes les activités sont gratuites! Venez en grand nombre!

Votre tenue vestimentaire doit être confortable et vous rendre aptes à exécuter de nombreux exercices.



LOISIRS MUNICIPAUX
DE SAINT-ESPRIT ET DE SAINT-ROCH-OUEST

RAPPEL

Subventions

des loisirs de Saint-Esprit
et de Saint-Roch-Ouest



Dorénavant, nous traiterons les reçus avec le logo ou estampe de votre organisation, nous n'accepterons pas de carte d'affaires. Nous paierons que pour le montant de l'activité qui a été payé.

LES SAISONS VISÉES SONT :
hiver et printemps 2013.

DÉPOSER VOTRE DEMANDE AVANT

jeudi le 25 avril 2013

Aucune demande ne sera traitée par les membres des loisirs de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest après cette date.

AUCUN PROLONGEMENT
IL N'Y AURA
pour la demande de subvention dans le cadre d'activités sportives et culturelles

Un formulaire par enfant (**disponible à la mairie de Saint-Esprit & de Saint-Roch-Ouest**) qui devra afficher les 2 **signatures obligatoires** : professeur et parent ainsi que la **date de réception** à la mairie.

Pour tout autre renseignement :
Sherron Kollar 450-588-6060
Marie-Claire Ducharme 450 839-2852
Germain Majeau 450 839-3283